



**Le Collectif « AMOUREUX AU BAN PUBLIC »
et La Cimade Ile de France
vous invitent à participer à une
SOIREE-DEBAT
le Jeudi 6 MARS 2008 à partir de 18h30**

à la Maison Fraternelle - 37, rue Tournefort - 75005 Paris
(M° Monge ou Cardinal Lemoine)

Face au durcissement continu des lois et des pratiques administratives qui touchent les conjoints de français, des centaines de couples mixtes, à l'initiative de la Cimade, ont décidé de constituer dans toute la France des collectifs nommés « **Les Amoureux au ban public** ».

L'objectif des collectifs des *Amoureux au ban public* est double :

- Réunir les couples mixtes et les inciter à s'engager dans une dynamique collective de défense de leurs droits.
- Initier une campagne d'information et de mobilisation d'ampleur nationale afin de faire connaître à l'opinion publique le sort qui leur est réservé et changer la loi.

Autour de la projection d'un film documentaire, venez échanger avec les couples du collectif, des membres de la Cimade avec l'intervention du sociologue Mahamet TIMERA (URMIS).

Nous comptons sur votre présence...

Pour contacter le collectif Ile-de-France, envoyer un courrier à
paris@amoureuxauban.net